

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2016**

Le 7 décembre 2016 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/12/2016

Etaient présents: Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints, Laurent CELLARIER, Elodie BLACHE, Jean-Pierre GRANGE, Laëtitia THOUÉZ, Isabelle PALLUY, Pierre SEUX Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Marc LECOINTRE à Mme Mireille SEIGNOVERT

M. Jean-Marc JANIN à M. Pierre SEUX

Mme Isabelle GONNARD à Mme Elodie BLACHE

Mme Stéphanie PERRET à Mme Cécile CELETTE

Excusés :

Absents :

Mme Sylvie Franco a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2016 et signature du registre des délibérations.

Madame le maire, au nom du conseil municipal, présente ses condoléances à la famille de M. Jean-Claude Latrèche qui était membre du CCAS depuis plusieurs années au sein de la commune.

- **Avenant convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrit par le CDG07 pour le risque « prévoyance » :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'avenant au contrat de prévoyance avec un taux de cotisation des garanties collectives à 1.78% pour la formule 2, incapacité de travail, invalidité et perte de retraite avec prise en compte du Régime indemnitaire et fixer le montant de la participation financière de la commune à 10 € par agent et par mois pour les agents dont la durée hebdomadaire de travail est supérieure à 28h00 et à 8 Euros par agent et par mois pour les agents dont la durée hebdomadaire de travail est inférieure 28h00.
- **Demande de réserve parlementaire du député de l'Ardèche pour le centre de santé:** délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à solliciter une aide au titre des dotations d'actions parlementaires du député de l'Ardèche auprès du ministère de l'intérieur pour le projet de construction d'un centre de santé.
- **Ecole publique - Plan numérique :** dans le cadre du programme « innovation numérique pour l'excellence éducative » une impulsion forte est donnée aux projets d'équipement des établissements scolaires grâce à un soutien exceptionnel aux collectivités territoriales. Les écoles primaires dont les projets sont articulés à ceux des collèges retenus peuvent bénéficier d'une subvention exceptionnelle d'équipement et de ressources dans le cadre d'un cofinancement de la collectivité territoriale en charge de l'école. La commune de Saint-Cyr ayant signée une convention de partenariat avec l'Académie de Grenoble peut prétendre à cette aide. Délibération est prise à 1 abstention et 14 voix pour donner un avis favorable au projet avec la participation de 50% de l'Académie et accepter le devis de la société BIMP pour un montant de 4 653.31€.

- **Convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :** dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, délibération est prise à l'unanimité pour approuver la convention avec Familles Rurales - Groupement des Associations Familles Rurales de l'Ardèche concernant les modalités techniques et financières d'intervention et d'animation des temps d'activités péri éducatives à destination des élèves inscrits en classes de maternelle et primaire de l'école publique de Saint-Cyr. La commune accepte de contribuer financièrement au fonctionnement des activités selon les termes de la convention.
- **SDE 07 -Convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage Electrification Rurale avec le SDE07 . Convention prise afin de faciliter la coordination du chantier avec la collectivité pour les opérations de dissimulation du réseau d'éclairage public et d'installation d'un génie civil de communications électroniques réalisés en concomitance avec les travaux de dissimulation du réseau de distribution d'électricité relevant de la maîtrise d'ouvrage du SDE 07 pour l'opération suivante : PC – parcelle A1349p 1861p 2058 – Poste « BG SAINT CYR ».
- **Election des conseillers communautaires de la commune au sein du conseil communautaire Rhône Agglo :** suite à la fusion entre Annonay Agglo et Vivarhône et l'extension aux communes d'Ardoix et de Quintenas, Mme Martine Ollivier est élue conseiller communautaire, titulaire et M. Bernard Balaye est élu conseiller communautaire suppléant d'Annonay Rhône Agglo.
- **Nomination de noms de rues :** suite à la demande de la Poste pour nommer les voies afin de faciliter la bonne distribution du courrier, délibération est prise à l'unanimité pour nommer une rue du quartier Rabier, «Allée des Abricotiers» et une rue pour le nouveau lotissement « Les Alpes » derrière la mairie, « Allée des Alpes ».
- **Engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption des budgets primitifs 2017 :** délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Madame le maire, en application de l'article L1612-1 du Code des Collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2017 avant le vote du budget primitif 2016 et délivrer cette autorisation dans la limite du quart des crédits ouverts en 2016.
- Urbanisme :

Déclarations préalables

ADIS HLM - Prachenet – remplacement menuiseries extérieures

Certificat d'urbanisme :

Me François Giraud –parcelle B1857

Me Laurent Schlagbauer – parcelles B2332-1738-1739-1742-1748-1753-2333

Me Benjamin De l'Hermuzière – parcelles B1538-2115-2119

Permis de construire

VERGNON Jordan– Morel – modification ouvertures + crépis

Mme Sylvie Franco informe le Conseil Municipal qu'un avis favorable a été donné par la commission accessibilité pour le projet Centre de Santé.

Questions diverses :

- **Programme de protection et de valorisation des espaces agricoles et naturels périurbains sur le département de l'Ardèche (PANDA) :** Madame le maire indique qu'avant le conseil municipal, Monsieur Denis Sauze, Vice-président d'Annonay Agglo et Madame Jocelyne Martelet, employée d'Annonay Agglo sont venus présenter le dispositif PANDA. Quatre communes de l'agglomération sont concernées : Talencieux, Thorrenc, Vernosc les Annonay et Saint-Cyr. Une rencontre aura lieu avec tous les agriculteurs des 4 communes. Une commission est créée, Monsieur Pierre Seux sera le référent de la commune de Saint-Cyr.
- **Courrier école publique :** Madame Cécile Celette présente au Conseil Municipal un courrier de l'école publique concernant le remplacement de l'aide maternelle GS/CP suite à son prochain départ en retraite. La demande sera étudiée lors de la préparation du budget 2017.
- **Courrier école publique :** Madame Cécile Celette présente au Conseil Municipal un courrier de l'école publique concernant la réalisation d'un trottoir qui longe les bâtiments de l'école. Monsieur Bernard Balaye précise que des demandes de devis sont en cours.
- **ACCA St Cyr :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de l'ACCA pour l'utilisation du local, situé vers la place de la Paix, laissé par l'association Familles Rurales. Les élus donnent un avis favorable à cette demande.
- **Scrabble St Cyr :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal les remerciements de l'association Scrabble St Cyr pour l'octroi d'une subvention.
- **Lotissement Les Mûriers :** Madame Sylvie Franco indique au Conseil Municipal que les containers d'ordures ménagères situés vers l'école publique seront déplacés en face au bord du lotissement « Les Mûriers », le déplacement sera à la charge du lotisseur.
- **Salon de l'habitat :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande du Dauphiné Libéré concernant l'organisation du Salon de l'Habitat du 15 au 17 septembre à la salle des Mûriers. Une convention est en cours de préparation, une réponse sera donnée lors du prochain Conseil Municipal.
- **Noël des employés communaux :** Madame Mireille Seignovert indique au Conseil Municipal que le Noël des employés communaux aura lieu mardi 20 décembre à 19h00.
- **Feuillet municipal :** Madame Mireille Seignovert indique au Conseil Municipal que l'élaboration du feuillet municipal est en cours de finition, la distribution sera faite en fin d'année.